REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix- Travail- Patrie

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

REPUBLIC OF CAMEROUN
Peace-Work-Fatherland

PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

MINISTRY OF PUBLIC CONTRACTS

COMMUNIQUE N° - -0003 /C/MINMAP/CCE-BTP DU 28 MARS 2024

portant publication des résultats des avis d'appel à candidatures n^{os} 001, 002 et 003/AC/PR/MINMAP/CCE-BTP du 19 juillet 2023 en vue de la catégorisation des entreprises des sous-secteurs d'activités "Routes", "Bâtiment et Equipements Collectifs", et "Autres Infrastructures" (suite).

Le Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics, Autorité chargée des Marchés Publics, communique :

Par décision n° - -0003 /D/MINMAP/CCE-BTP du 28 MARS 2024, les entreprises ci-après sont déclarées classées dans les catégories des sous-secteurs d'activités "Routes", "Bâtiment et Equipements Collectifs", et "Autres Infrastructures", ainsi qu'il suit :

SOUS-SECTEUR "ROUTES"

CATEGORIE C

N°	Entreprise	Catégorie sollicitée	Motifs de la non-classification dans la catégorie sollicitée
1	CETP (M070000011268U)	A	- Insuffisance du chiffre d'affaires.

CATEGORIE E

N°	Entreprise	Catégorie sollicitée	Motif de la non-classification dans la catégorie sollicitée
1	CAMEROON CONTRACTOR CO. LTD (M101512418506Q)	C	- Insuffisance des moyens techniques et logistiques propres.
2	CAMEROUN EQUIPEMENT SARL (M069800012751Z)	D	- Dossier administratif incomplet ; - Absence du personnel technique permanent ; - Absence des moyens techniques et logistiques propres.
3	ETS NATIONAL BUSINESS CORPORATION (P088412284498N)	D	- Dossier administratif incomplet ; - Absence des références techniques ; - Absence du personnel technique permanent ; - Absence des moyens techniques et logistiques propres.
4	HAMOUS SARL (M031812697574Q)	C	- Employés permanents non justifiés ; - Insuffisance du personnel technique permanent ; - Insuffisance des moyens techniques et logistiques propres.

SOUS-SECTEUR "BATIMENT ET EQUIPEMENTS COLLECTIFS"

CATEGORIE C

N°	Entreprise	Catégorie sollicitée	Motifs de la non-classification dans la catégorie sollicitée
1	DJEMO BTP (M020500018331N)	C	RAS

CATEGORIE E

N°	Entreprise	Catégorie sollicitée	Motifs de la non-classification dans la catégorie sollicitée
1	ALM TRUCK SARLU (M062014721432N)	D	- Dossier administratif incomplet ; - Absence des références techniques ; - Employés permanents non justifiés ; - Insuffisance des moyens techniques et logistiques propres.
2	CAMEROON CONTRACTOR CO. LTD (M101512418506Q)	C	- Insuffisance des moyens techniques et logistiques propres
3	CAMEROUN EQUIPEMENT SARL (M069800012751Z)	D	- Dossier administratif incomplet ; - Absence du personnel technique permanent ; - Absence des moyens techniques et logistiques propres.
4	ETS NATIONAL BUSINESS CORPORATION (P088412284498N)	D	- Dossier administratif incomplet ; - Absence du personnel technique permanent ; - Absence des moyens techniques et logistiques propres.

SOUS-SECTEUR "AUTRES INFRASTRUCTURES"

DOMAINE D'INTERVENTION DE L'ENERGIE ELECTRIQUE

CATEGORIE E

N°	Entreprise	Catégorie sollicitée	Motifs de la non-classification dans la catégorie sollicitée
1	ETS AMBASSA GILBERT & FILS (P075500224728M)	E	RAS

Par ailleurs, les candidats n'ayant pas été classés dans les catégories sollicitées peuvent, à tout moment, compléter leurs dossiers afin d'être reclassés dans lesdites catégories, le cas échéant.

A cet effet, les compléments des dossiers doivent être déposés auprès de la Cellule d'Appui et de Liaison avec les Commissions Centrales de Contrôle des Marchés (CALICCCM) sise au 1er étage du Bâtiment "C" du Ministère des Marchés Publics (en face de la Boulangerie CALAFATAS).

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera. /-

Ampliations:
- MINETAT, SG/PRC
- SG/PM
- DG/ARMP
- P/CCE-BTP
- JDM (pour publication)

Yaoundé, le 28 MARS 2024

LE MINISTRE DELEGUE A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE CHARGE DES MARCHES PUBLICS, AUTORITE CHARGEE DES MARCHES PUBLICS

IBRAHIM TALBA MALLA

MINMAP